

**École du Puy de Nelle**  
**Champniers**  
Rue des Colverts  
16430 Champniers  
Tel : 05 45 69 93 61  
Messagerie : [ce.0160274L@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0160274L@ac-poitiers.fr)

## **Procès Verbal du conseil d'école du jeudi 8 février 2018**

### **Présents :**

**Municipalité :** Mme Averlan

**Parents délégués :** Mmes Bondeux, Bussard, Guiraud (suppléante), Hoyé, Lassaingne, Périer, Sirokos, Vincent, M Haider,

**Équipe enseignante :** Mr Frinaud, directeur, Mmes Bossant, Brunet, Canon, Lacroix, Laroche-Vigier, Morisset, Raynaud, Rolland, Videau (maîtresse E du RASED).

**Excusées :** Madame Bréhier, Mme Jallageas (remplacée par Mme Bussard), parents élus, Mme Midy (DDEN)

Début de la séance : 18h00

### **Ordre du jour :**

- **Organisation du Temps Scolaire**
- **Fête de l'école**
- **Exercice PPMS**
- **Prévision des effectifs pour la rentrée 2018**
- **Questions diverses**

### **Organisation du temps scolaire :**

Le conseil d'école a dû être avancé suite à la demande du conseil régional. En effet, l'organisation des transports scolaires demande de savoir longtemps à l'avance comment s'organiseront les temps scolaires dans les communes.

Sont rappelées aux membres du conseil d'école les possibilités d'organisation du temps scolaire :

- 9 demi-journées dont le mercredi matin (organisation actuelle),
- 9 demi-journées avec le samedi matin,
- 8 demi-journées dont 5 matinées,
- 8 demi-journées sur 4 jours.

Les trois dernières propositions sont dérogatoires, donc nécessitent un consensus entre les différentes parties (élus, parents, enseignants).

Une consultation a été lancée auprès des familles, le conseil demande quel en est le résultat.

Les représentants des parents font part de leurs difficultés à faire le bilan de cette consultation, certaines familles ayant coché deux propositions.

Ils se demandent également comment décompter les 8 votes pour « 8 demi-journées dont 5 matinées », tous n'étant pas du même avis : 4 jours ou 4 jours et demi ? En les comptant pour 4,5 jours, ce serait cette

organisation qui l'emporterait. En les comptant dans les 4 jours, ce serait l'inverse. Ils demandent l'avis du conseil. Il en ressort que quelle que soit la manière de décompter, on constate un faible écart entre les deux propositions, à 6 voix près dans un sens ou dans l'autre.

Monsieur Frainaud demande quelle est la préférence du conseil concernant les modalités du vote : à bulletin secret ou à main levée. Personne ne s'opposant au vote à main levée, le vote s'effectue ainsi.

- parents : votes pour 4 jours : 2 voix                      Votes pour 4 jours et demi : 6 voix
- Élus : 4 jours et demi dont le mercredi matin
- enseignants : 9 demi-journées dont le mercredi matin, à l'unanimité.

#### **Bilan du vote :**

Il n'y a pas consensus au niveau des parents mais le conseil d'école se prononce pour l'organisation à 4 jours et demi.

Les parents font part de la satisfaction générale des familles par rapport à l'organisation de ces rythmes et la mise en place des TAP. Les personnes ayant commenté leur vote pour les 4 jours mentionnent des contraintes professionnelles ou personnelles et la fatigue des enfants.

Une interrogation est portée concernant les TAP : Mme Averlan fait part des problématiques rencontrées avec la suppression des CAE (mais d'autres contrats verront peut-être jour), les aides apportées par l'état qui sont pérennisées pour 2018/2019 mais sans certitudes pour l'avenir. Il s'agira donc de trouver des solutions pour conserver des TAP de qualité, mais c'est la volonté de la municipalité.

La garderie devrait rester gratuite jusqu'à 16h30.

Mme Averlan remarque une bonne participation des familles au sondage proposé par les parents délégués, sur l'école mais également sur les trois autres écoles de la commune.

#### **Fête de l'école :**

Que va présenter chaque classe (ou chaque niveau) ?

- CP : spectacle cirque et exposition (30 min)
- CE1 : danse et théâtre sur le thème du patrimoine de Champniers
- CE2 : danse, vidéoprojection et exposition suite au projet « terre et modelage » (30 min)
- CE2 CM1 et CM1 : percussions et danses africaines (30 min)
- CM2 : théâtre (30 min)

A quel moment ?

- 18 mai : CE2 /CM1 et CM1 au près de l'Or ; Les deux CM2 à la salle du bourg
- 29 mai : les CP à l'école, les CE1 et les CE2 à la salle du bourg

Le conseil discute de l'organisation de ces deux soirées : l'équipe enseignante rappelle qu'elle fait au mieux en fonction : des disponibilités des salles, du prêt de matériel, des intervenants, ainsi que des contraintes liées aux spectacles proposés. Certains spectacles seront joués deux fois avec un entracte pour permettre à ceux qui le souhaitent de se rendre vers un autre site.

Concernant la mise en place de buvettes, les parents ne savent pas s'ils seront en mesure de le faire sur ces deux soirées, ils étudieront cette possibilité, suivant les disponibilités de chacun.

#### **Exercice PPMS catastrophes naturelles confinement :**

Un exercice a été organisé le mardi 30 janvier après-midi.

Scénario : un camion se renverse sur la N10, possibilité d'un nuage toxique qui menacerait Champniers.

Signaux d'alerte : des coups de sifflet.

Confinement dans l'école avec interdiction de sortir.

En cas de catastrophe véritable, attendre l'avis de la préfecture pour lever l'alerte.

L'exercice s'est bien déroulé sur un temps relativement court : 20/25 minutes

Il a été prétexte à expliquer aux élèves le scénario et à leur rappeler les consignes en cas d'alerte véritable.

Les dossiers PPMS sont en réécriture (pour la fin mars), il convient maintenant de distinguer :

- le PPMS catastrophes naturelles
- le PPMS alerte attentat, dont la procédure est différente. Un exercice sera réalisé dans la prochaine période.

Les PPMS sont écrits en collaboration avec la municipalité.

Pour définir les risques prioritaires liés à la situation géographique de la commune, on consulte le site de la préfecture.

Les parents demandent ce qu'il en est des portes coupe feu qui ne fonctionnaient pas dans la cuisine, Mme Averlan informe qu'elles ont été réparées.

Une question est posée concernant le centre de loisir. M Frinaud dit que le PPMS leur a été transmis. Un exercice sur le temps périscolaire pourrait être organisé, Mme Averlan pense en effet que c'est souhaitable.

### **Prévision des effectifs pour la rentrée 2018 :**

Actuellement l'école comprend 202 élèves pour 8 classes.

51 CM2 vont partir, 35 CP vont arriver.

Avec les arrivées dans les autres niveaux, une prévision a été établie à 191 élèves.

Sur la base de ces prévisions, l'école n'est pas dans la liste des fermetures possibles.

### **Questions diverses :**

- Propreté des toilettes côté garçons : Mme Laroche Vigier fait part du travail effectué avec les délégués. Des propositions ont été faites dont certaines ont été mises en place. Les enseignants notent une amélioration de la propreté.

- Absence du panneau d'affichage à l'entrée de l'école : Mme Averlan dit qu'il sera repositionné (il avait été enlevé lors des travaux de réfection de la cuisine et du restaurant scolaires) dès qu'on aura la réponse de l'académie concernant les nouveaux rythmes / horaires de manière à ne pas investir dans un panneau qui ne durerait que quelques mois.

- Changement de l'ordre des classes pour les repas : Mme Averlan annonce qu'un nouveau mobilier pour le restaurant scolaire est commandé et devrait être livré à la prochaine période. Le passage à la cantine sera alors repensé compte tenu du plus grand nombre de places disponibles. L'ordre changera plus régulièrement et ne se fera pas forcément par classe.

- Absence de lumière au niveau du centre de loisir : Mme Averlan trouve la demande logique et fera remonter ce besoin pour installer un ou deux lampadaires.

- Ouverture du portail du centre de loisir : les parents signalent que cette porte est parfois ouverte alors qu'elle ne le devrait pas. Mme Averlan se renseignera.

- Y a-t-il des ballons de basket pour jouer dans la cour ? Mme Laroche Vigier fait savoir qu'à la fin du mois de décembre les délégués ont fait le point sur les bacs de jeux. Chaque classe dispose donc d'un ballon de taille basket, un de taille hand, de cordes à sauter, de raquettes de ping-pong. Certains ont aussi des petites voitures. Par contre, il nous faut surveiller l'état des ballons. Les parents signalent que les animateurs autorisent l'apport de ballons, de toupies de la maison, contrairement à l'équipe enseignante et que donc les enfants sont désorientés. Mme Averlan en discutera car il conviendrait effectivement d'harmoniser les règles sur l'ensemble de la journée.

La Secrétaire : Virginie Raynaud



Le Président de séance : Michel Frinaud



**Ecole Puy de Nelle**  
243 rue des Colverts  
16430 CHAMPNIERS  
Tél: 05.45.69.93.61  
email : ce.0160274L@ac-poitiers.fr